

Logements insolites pour départ de dernière minute

Vous n'avez pas encore réservé de pied-à-terre pour les vacances ? Pas d'inquiétude, des bons plans existent. Certains sortent vraiment de l'ordinaire.

Dormir en résidence universitaire
Pendant la période estivale, les résidences universitaires se vident de leurs étudiants. Certaines décident de louer les chambres laissées vacantes à des particuliers. Chambre simple, double ou plus, les voyageurs ont le choix, qu'ils soient seuls, en couple, entre amis ou en famille. Et les résidences se trouvent souvent en plein centre-ville. Salle de jeux ou de sports sont même souvent disponibles !



Au choix, un couvent italien, une résidence étudiante à Nîmes ou de la co-navigation au départ du port de Dahouët.

75 villes à travers le monde proposent cette formule : Rome, Istanbul, Barcelone, Paris mais aussi Aix, Nice, La Rochelle, Clermont-Ferrand... À partir de 30 € pour une chambre double. Rendez-vous sur le site universityrooms.com.

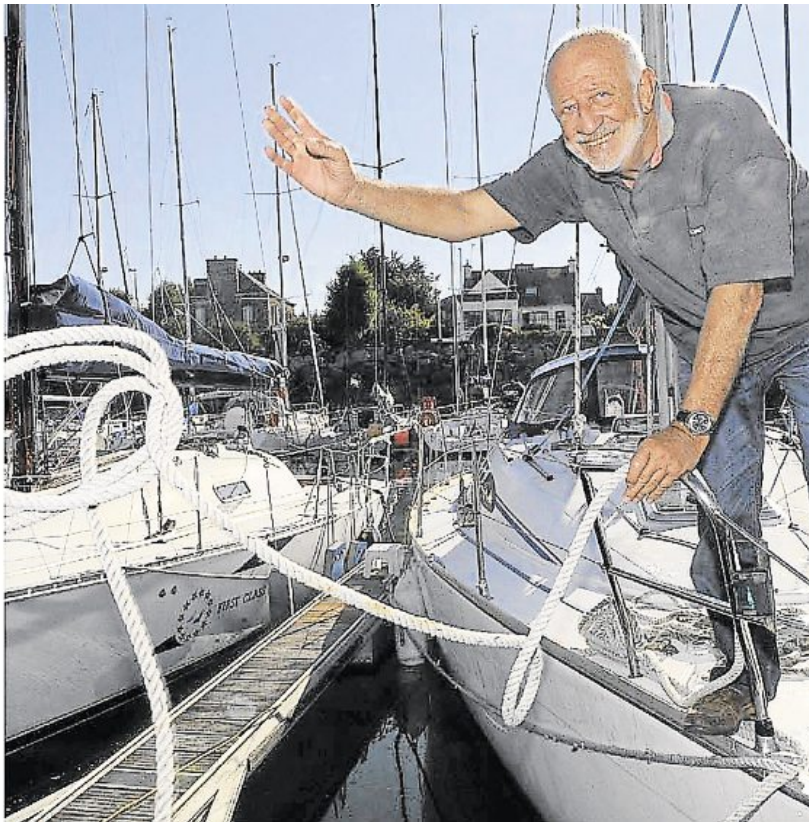
Séjourner au couvent ou dans un monastère
Si les établissements religieux sont connus pour accueillir des pèlerins, ils hébergent aussi le grand public. C'est surtout en Italie que cette activité foisonne. Pour une somme comprise entre 30 et 100 € la nuit, vous serez logés dans l'une des chambres d'un couvent florentin ou en plein cœur de Rome. Voir sur les sites monasterystays.com ou sixtina.com.

Le système existe aussi en France, comme en Savoie, à l'abbaye de Tamié ainsi qu'à l'abbaye de Lérins, dans les Alpes-Maritimes.

Devenir gardien de maison
Pour ceux qui ne souhaitent rien dépenser, le gardiennage de maison ou d'appartement est la solution idéale.

Le principe est simple : d'un côté, des propriétaires qui veulent faire garder leur logement pendant leur absence. De l'autre, des « home-sitters », qui bénéficient d'un logement gratuit. Seule contrepartie : prendre soin de la maison ou s'occuper des animaux domestiques des maîtres de maison.

Les sites illidor.com ou partirtranquille.com mettent en relation les



Au choix, un couvent italien, une résidence étudiante à Nîmes ou de la co-navigation au départ du port de Dahouët.

propriétaires et les gardiens pour de modiques sommes : 50 € de cotisation annuelle sur illidor par exemple.

Faire de la co-navigation
Pour ceux qui ne veulent pas qu'un lit mais souhaitent également prendre la mer, il est désormais possible de co-naviguer grâce au site vogavec-moi.com. En échange d'une cotisation annuelle de 40 €, il met en rela-

tion les propriétaires d'embarcations qui cherchent des équipiers et ceux qui souhaitent partir en mer pour une ou plusieurs journées.

Les skippers partagent ainsi leurs frais de navigation et les plaisanciers sans bateau naviguent pour 30 € la journée maximum. Un moyen économique de prendre le large.

Maëlle KERGUÉNOU.

« L'homme de quart s'est endormi »

Il était 7 h, dimanche, quand le *Moorea*, chalutier de 19 m, a heurté le *Front Njord*, pétrolier de 274 m au large de Noirmoutier.

Entre guillemets

Ronan Barrais, patron du *Moorea* (Le Croisic), raconte les circonstances de cet accident, rarissime en mer.

« J'ai été réveillé par les chocs. Je suis monté vite fait voir l'homme de quart. Il était en sang. Je voyais la coque du pétrolier à travers les hublots ! J'ai ralenti. On a longtemps frotté la coque du pétrolier, je ne sais pas précisément à quel niveau.

Mon marin de 40 ans est expérimenté, mais il s'est endormi. Il a été éjecté du siège. Il est hospitalisé à Saint-Nazaire, il aurait les sinus cassés, deux dents lui manquent, ses lèvres sont coupées. Il me répétait, dans son inconscience : « Pour moi, la pêche c'est terminé. » Ce serait dommage, c'est un bon élément !

Mon souci a été de le faire évacuer, ses yeux gonflaient très rapidement. La SNSM de Pornichet est venue le

chercher et le Cross a pris les opérations en main.

On faisait route pêche pour la langoustine, après avoir vendu à la criée du Croisic, dimanche. J'avais préparé la route. L'homme de quart était à son poste et nous quatre, on dormait.

Le pétrolier s'est arrêté, en attendant que tout soit en place. J'ai pu parler avec le commandant. Pendant ce temps-là, les trois autres marins ont fait le tour de *Moorea* pour vérifier qu'il n'y avait pas de voie d'eau. Et on a fait route vers Le Croisic.

La gendarmerie maritime nous attendait, elle va sûrement à nouveau m'interroger. Je crois que le commandant du pétrolier la voyait, hier lundi. Maintenant, on attend les experts des assurances.

Il va falloir trouver un chantier pour réparer. En été ce n'est pas facile. En tout cas, ma saison de langoustine est fichue. »

Recueilli par
Isabelle GUILLERMIC.

Un char gaulois retrouvé dans une tombe

Découverte exceptionnelle dans les Ardennes : une sépulture datant de 2000 ans renfermant des humains et leurs animaux.

L'histoire

« Les dignitaires gaulois, hommes ou femmes, étaient enterrés sur leur char funéraire en signe de prestige. Selon leur rang aristocratique, il arrivait qu'on sacrifie des animaux et, plus rarement, des serviteurs. Ici, on a la totale », explique Bernard Roseau, responsable des fouilles de la cellule archéologique du conseil général des Ardennes. Depuis le 3 juin, il gratte la terre le long de la future autoroute A304 qui reliera Charleville-Mézières et Rocroi.

Fin de l'âge du fer

Les archéologues ont mis au jour une sépulture de 15 m², exceptionnelle par sa taille et son contenu : le squelette de deux humains, de quatre chevaux et d'un cochon. Ainsi, fait rarissime, que « deux bandages en fer des roues du char en partie décoré à la feuille d'or ; des restes de vases, des cabochons de moyeux en bronze sertis de pâte de verre et d'autres objets en métal encore engagés dans le bois du timon », liste l'archéologue.

Pour lui, ce type de tombes dites « à char », notamment chez les Rèmes qui occupaient l'actuelle Champagne-Ardenne, émerge vers -700 et dure jusqu'à la fin de la période gauloise, au début de notre ère. Ici, la sépulture daterait du I^{er} siècle avant Jésus-Christ. Pour preuve,



Les archéologues ont mis au jour une sépulture au contenu exceptionnel.

« Les perles de verre jaune opaque trouvées apparaissent vers la fin de l'âge du fer, vers 130 avant notre ère », indique Émilie Millet, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Surprise des spécialistes habitués à mettre à jour des tombes plus anciennes. « Nous recherchons encore des objets, comme des fibules ou des ceintures qui pourraient nous éclairer sur le sexe des défunts », ajoute Émilie Millet. Le temps presse : le chantier doit laisser la place à celui de l'autoroute.

Des voix de gauche contre les mères porteuses

José Bové, Jacques Delors, Lionel Jospin, Yvette Roudy... demandent à François Hollande de s'opposer à la régularisation des gestations pour autrui à l'étranger.

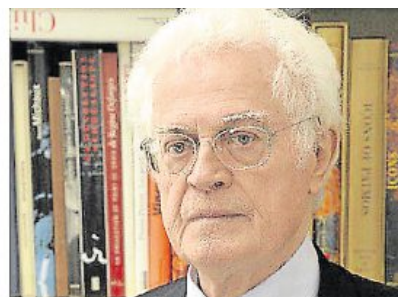
« Nous vous demandons de vous opposer publiquement à l'admission par le droit des contrats de mère porteuse », écrivaient hier dans *Libération* une soixantaine de personnalités de gauche.

Une action internationale

Parmi eux, Jacques Delors (ministre des Finances et président de la Commission européenne), Lionel Jospin (Premier ministre de 1997 à 2002) ; Yvette Roudy (ex-ministre des Droits de la Femme et députée-maire de Lisieux) ; Bernard Poignant (ex-maire de Quimper) ; Huguette Bouchardeau (ex-candidate PSU à la présidentielle) ; José Bové (député européen Europe Ecologie-Les Verts) ; Catherine Dolto (psychana-



Jacques Delors et Lionel Jospin interpellent François Hollande.



lyste) ; Laurence Dumont (député PS du Calvados) ; Nicole Notat (ex-secrétaire générale de la CFDT) ; Marie-George Buffet (ex-candidate communiste à l'élection présidentielle)...

Ce qui a motivé cette prise de position : la décision de la Cour eu-

ropéenne des droits de l'homme (CEDH), le 26 juin, qui « a condamné la France » pour avoir refusé d'inscrire à l'état-civil français un enfant né de mère porteuse, à l'étranger.

« Si la France plie, ajoutent ces personnalités, si les filiations des

enfants issus de contrats de mères porteuses faites à l'étranger sont inscrites à l'état-civil français, alors le marché des bébés devient de fait efficace. »

L'adresse au président de la République est directe : « Comment allez-vous expliquer aux Françaises et aux Français que, s'ils ont de l'argent, ils pourront aller chercher un bébé à l'étranger et le faire inscrire comme leur fils ou leur fille ? Tandis que, s'ils ne sont pas assez fortunés, ils devront subir l'interdiction qui demeurerait en droit français. »

Les signataires demandent à François Hollande de « porter un projet de convention internationale » qui interdirait cette pratique des mères porteuses.

La France en bref

Nazairien poignardé : la piste de la rivalité amoureuse

Dimanche matin, à Saint-Nazaire, un jeune homme de 18 ans a été retrouvé mort, après avoir reçu plusieurs coups de couteau. Dans la maison, pompiers et policiers ont maîtrisé un homme de 19 ans, l'agresseur présumé, en train de se porter des coups de couteaux. Une jeune fille était aussi présente sur place, légè-

rement touchée à un bras. Les deux avaient été hospitalisés, l'homme dans un état grave. La piste de la rivalité amoureuse, privilégiée par les policiers, semble se confirmer après l'audition de la jeune fille. Le pronostic vital de l'agresseur présumé n'est plus engagé. Il sera entendu par les enquêteurs dans la semaine.

Coups de feu, à Rennes, une femme blessée

Une femme de 60 ans a été blessée, hier vers 17 h, dans le parc des Gayeulles, à Rennes. Au milieu de quelques dizaines d'autres personnes, elle pique-niquait quand un homme, armé d'un fusil à canon scié, a fait feu sur un groupe de jeunes. La femme s'est trouvée dans la trajec-

toire des chevrotines et a été touchée au bras et au thorax. Elle a été hospitalisée au CHU de Rennes. Il pourrait s'agir d'un règlement de comptes sur fond de trafic de stupéfiants. Hier soir, la police recherchait activement le tireur et son complice également armé.

Une retraitée poignardée, son mari interpellé

Cette femme de 66 ans a été retrouvée morte, dimanche vers 6 h, à son domicile de Ghyselde (Nord). Son mari, âgé lui aussi de 66 ans, était allé raconter à une voisine que son épouse ne se sentait pas très bien. En entrant au domicile du couple, elle a trouvé la sexagénaire « visiblement morte » et appelé les secours.

En état de choc, le mari a été hospitalisé puis placé en garde à vue, hier matin. La principale hypothèse est celle d'un drame conjugal. Des voisins que cite le quotidien *La Voix du Nord* rapportent que l'épouse était gravement malade et que son mari était très affecté par la situation.

Quel opérateur a la meilleure couverture 4G ?



L'Arcep, le gendarme des télécoms, vient de publier la carte de couverture du réseau mobile très haut débit 4G. Bouygues Telecom - qui est le seul à avoir pu utiliser son ancien réseau pour déployer la 4G - arrive naturellement en tête avec 70 % de la population métropolitaine couverte (mais 22 % du territoire). Orange ar-

rive en deuxième position avec 66 % de couverture (18 % du territoire). SFR, qui annonce 40 % de couverture, n'en est qu'à 30 % (1,7 % du territoire) : l'Arcep lui a d'ailleurs demandé de corriger cette publicité. Enfin, Free couvre 24 % de la population (1,5 % du territoire).

En Mayenne, un automobiliste flashé à 230 km/h

Ce responsable commercial est domicilié à Châteaubourg (Ille-et-Vilaine). Hier, il était pressé de rejoindre Paris pour prendre l'avion. Des motards l'ont intercepté sur l'A81, près de Saint-Berthevin, en Mayenne,

après cinq kilomètres de poursuite. Motif : sa BMW venait d'être flashée à 230 km/h au lieu des 130 km/h autorisés. Le conducteur a dû remettre son permis sur le champ aux gendarmes.

Opération de faucheurs volontaires dans l'Aveyron

Des militants anti-OGM se sont rendus, hier midi, sur une parcelle de tournesols du groupe semencier RAGT à Druelle, près de Rodez. Faute de trouver des éléments probants de la présence de tournesols obtenus

par mutagénèse, dont la particularité est d'être résistants à certains herbicides, la cinquantaine de militants a prélevé quelques mauvaises herbes mortes afin de les faire analyser ultérieurement en laboratoire.

Pas assez de médicaments génériques prescrits

Selon son directeur général, l'Assurance-maladie pourrait économiser 500 millions d'euros si les médecins augmentaient la part des médicaments génériques dans leurs prescriptions. « On délivre 82 % de médicaments génériques en pharma-

cie, mais on ne prescrit qu'à hauteur de 40 % le médicament générique lorsque c'est possible », précise Frédéric van Rookeghem. « Passer de 40 % à 60 % permet de gagner 500 millions d'euros. »

Le visionnage pirate de films et séries explose

Selon une étude de l'Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle (ALPA), près d'un tiers des internautes a consulté, au moins une fois par mois, un site de piratage de sé-

ries ou de films, l'an dernier. En 2013, 13,2 millions d'individus ont consulté chaque mois au moins un site dédié à la contrefaçon audiovisuelle, soit 16% de plus qu'en 2009.